

# Avis urgent à l'intention des Canadiens actuellement aux États-Unis ou à l'étranger

Le gouvernement du Canada **exhorte tous les Canadiens à rentrer au pays immédiatement**. Il s'agit d'un ordre sans précédent pour protéger votre santé.

La décision de demeurer à l'étranger aura des conséquences sur votre couverture d'assurance maladie et entraînera des complications. Par exemple :

- **Il est possible que la COVID-19 et d'autres maladies ne soient pas couvertes**
- **Il deviendra très difficile pour les assureurs de vous ramener dans votre province en cas d'urgence médicale**

Les assureurs de personnes et le gouvernement du Canada vous conseillent vivement de prendre immédiatement des mesures pour rentrer au pays, pendant que des vols sont encore disponibles. Le gouvernement du Canada fournit une aide financière pour la réservation de vols. Certaines compagnies aériennes offrent également des services gratuits à l'appui de la demande du gouvernement du Canada de rentrer immédiatement au pays.

Veillez contacter les agents consulaires du Canada pour une assistance voyage d'urgence : <https://voyage.gc.ca/assistance/ambassades-consulats>

